

Décision

Générale

colonial

Décision n° 324 Décisions concernant les Ministères

n° 324

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 mars 1964

Numéro JO

n° 3 du 01/04/1964

Date du numéro

1 avril 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef Mohamed Ali, mle 041, de la Garde Territoriale, est admis à faire valoir ses droits à l'allocation viagère d'ancienneté pour compter du 1er mars 1964.